



COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 24 novembre 2015

A L'HEURE DE LA COP21, METEO FRANCE REDUIT SES EFFECTIFS

Alors que la sensibilité de la société à l'évolution du climat et aux phénomènes météorologiques dangereux est de plus en plus marquée, Météo-France est ébranlé par des baisses d'effectifs qui se poursuivent et s'aggravent depuis plus de 10 ans, et ne pourra plus assumer toutes ses missions de service public.

Les personnels de Météo-France dénoncent l'hypocrisie du ministère de l'Ecologie, qui affiche sa mobilisation pour la réussite de la COP21, et dans le même temps poursuit la casse de notre Etablissement. Les syndicats se mobilisent le 27 novembre à l'occasion du vote du budget 2016 en Conseil d'administration, et appelleront à la grève en décembre.

Météo-France, Etablissement Public chargé par l'Etat de « surveiller l'atmosphère, l'océan superficiel et le manteau neigeux, d'en prévoir les évolutions et de diffuser les informations correspondantes » (1), est au cœur des enjeux liés au changement climatique. Au quotidien, il contribue à la sécurité des personnes et des biens en alertant sur les phénomènes météorologiques dangereux – via la carte de vigilance notamment. Il participe à l'étude du climat et à la prévision de son évolution : par exemple par l'intermédiaire de son modèle de climat pris en compte dans les travaux du GIEC (2).

Pourtant, le ministère de l'Ecologie (3) qui promet au quotidien l'implication de ses services pour la réussite de la COP21, poursuit une politique de réductions importantes du budget de fonctionnement de Météo-France et de ses effectifs. Ceux-ci ont été réduits de près de 20 % en 10 ans, la baisse s'accroissant depuis 2013, avec environ 4 départs à la retraite non remplacés sur 5. 78 suppressions de postes sur 3200 sont encore annoncées pour 2016 ; près de 1000 postes supplémentaires seraient menacés pour la suite. Des investissements sont maintenus pour le développement des satellites, des radars, des moyens de calcul, mais cela ne suffit pas ; il est indispensable de maintenir des équipes qualifiées et fonctionnelles pour exploiter et valoriser les progrès techniques et les nouvelles technologies, et répondre aux besoins évolutifs de la société.

Tous nos domaines d'activité sont touchés. On peut citer à titre d'exemples :

- la recherche, pourtant déclarée prioritaire pour le développement scientifique et technique.
- les réseaux d'observation et le traitement des données au plus près du lieu de mesure, essentiels à la production de bases de données fiables permettant l'étude du climat.
- les services de prévision, qui sont de plus en plus centralisés et éloignés géographiquement des usagers. Les prévisionnistes n'ont plus le temps de réaliser des prévisions fines pour alerter sur des phénomènes dangereux mais localisés. Conséquence, l'Etat abandonne ses responsabilités et se décharge sur le secteur privé pour certains services d'alertes aux communes pour les risques de type « crues soudaines ou torrentielles », comme celles qui ont affecté récemment la Côte d'Azur.
- les services météo sur les aéroports, avec des conséquences pour la sécurité des passagers.

Selon l'Organisation Météorologique Mondiale, « chaque euro consacré à la préparation aux aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques permet d'en économiser sept qu'il faudrait autrement dépenser pour remédier aux pertes économiques consécutives à une catastrophe ». Les tempêtes de décembre 1999, Xynthia en février 2010, ou les grandes inondations du sud de la France ont provoqué des dégâts dont le coût est estimé entre 10 et 100 milliards d'euros. Le budget de Météo-France en 2015, équivalent à environ 0,1% du budget de l'Etat (390 millions d'euros par an, dont 200 M€ de subvention de l'Etat) paraît en regard bien dérisoire.

(1) Décret n°93-861 du 18 juin 1993 portant création de l'établissement public Météo-France (2) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (3) Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Contacts :

Solidaires : José Chevalier 06.52.28.31.75 - Liénor Feuga 06.42.88.12.91 – Oswald Hovaere 06.80.53.79.93
SNM/CGT : Vincent Lorne 07.81.04.94.68 – Benoît Dumont 06.81.76.06.66 – Alain Polloni 06.26.24.15.21
SNITM/FO : Jérôme Lartisant 06 82 07 80 14
CFDT Météo : Lionel Althuser 01.77.94.72.05